

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

02-07-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

Résen
au
Monite
belg



24107466

N° d'entreprise : 428.998.039

Nom LA PRAIRIE ASBL
(en entier) :

(abrégé) :

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : rue de la vellerie 121 7700 MOUSCRON

Objet de l'acte : Election des membres de l'Organe d'Administration et modification des statuts.

*Extrait de l'Assemblée Générale du 25 mai 2024 à La Prairie, ferme de la petite
Vellerie à Mouscron à 10h30 :*

1. Décisions statutaires. Démissions et élections des membres de l'AG et de l'OA.

Deux nouveaux membres sont demandeurs d'entrer dans notre Assemblée Générale :

Félix LAMBERT et Noah RUBRECHT.

Accord à l'unanimité.

*Pour correspondre aux critères de notre reconnaissance comme Maison de jeunes par la Fédération
Wallonie Bruxelles, il faut dans le conseil d'administration, 1/3 des membres de – de 26 ans.*

Félix LAMBERT et Noah RUBRECHT sont candidats pour entrer dans notre Organe d'Administration.

Accord à l'unanimité.

Cette décision sera publiée au Moniteur belge

Le Conseil d'administration est donc composé à ce jour des membres suivants :

Monsieur	BUYSE Emile
Madame	CLOET Ann
Mlle	DERIDDER Laurine
Monsieur	GEORIS Grégoire
Mlle	CONNISSEN Margaux
Monsieur	HERLIN Bernard
Monsieur	LIENESON Marc
Monsieur	LAMBERT Félix
Monsieur	PIENS Michel
Monsieur	RUBRECHT Noah
Mademoiselle	STORME Sophie
Mlle	STUBBE Anne-Cécile
Mlle	TROVATO Sélina
Madame	VANDEPUTTE Véronique
Madame	VANDORPE Mathilde

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/07/2024 - Annexes du Moniteur belge